

Belval-en-Argonne //



Site Ramsar associé :

**Étangs de la
Champagne humide**

Date d'accréditation :

26 mai 2022

Coordonnées :

48° 57' N, 5° 00' E

Présentation de la ville

La commune de Belval-en-Argonne est située dans le département de la Marne à la limite nord du site Ramsar des Étangs de la Champagne humide. L'Argonne est une terre riche d'étangs, historiquement créés pour la pisciculture par les nombreuses abbayes qui y ont été fondées au cours du XII^e siècle. Le village de 50 habitants œuvre depuis de nombreuses années pour la préservation de ses zones humides et du site Ramsar.

Les étangs de Belval constituent la principale zone humide du village. Créés d'un seul tenant, ils ont alimenté les alentours en poissons pendant plus de 500 ans et sont aussi source d'autres activités pour les habitants lors des mises en assec (mises en culture, production de roseaux et de bois). Ils ont été divisés en quatre au XIX^e siècle pour améliorer la productivité.

Les autres zones humides du village sont les prairies régulièrement inondées par le Coubreuil et le ru des chiens, et la cinquantaine de mares qui abritent de nombreuses plantes et animaux.

En s'associant avec plusieurs associations de protection de la nature - LPO, Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne et Natuurpunt - la commune de Belval-en-Argonne a permis l'acquisition des étangs de Belval-en-Argonne et obtenu leur classement en Réserve Naturelle Régionale (RNR) en 2012.



Belval
en
Argonne



Étangs
de la Champagne
humide

Quelques informations sur la ville

Maire : Philippe GILLE

Région : Grand-Est

Département : Marne (51)

Population : 47 habitants (2022)

Surface de la commune : 1 217 ha

Surface de la zone humide : 567,5 ha

Surface en site Ramsar : 1 217 ha

Types de zones humides présentes

- Rivières/cours d'eau/ruisseaux permanents et temporaires,
- Mares/marais d'eau douce permanents et temporaires,
- Zones humides dominées par des buissons,
- Zones humides d'eau douce dominées par des arbres,
- Sources d'eau douce,
- Étangs dont d'aquaculture,
- Terres agricoles saisonnièrement inondées,
- Canaux et fossés de drainage, rigoles.



Actions de la ville Ramsar pour ses zones humides



INTÉGRER LES ZONES HUMIDES DANS L'AMÉNAGEMENT DE SON TERRITOIRE

La commune ne dispose d'aucun plan d'aménagement. Impliqués au quotidien dans la préservation des étangs de Belval, les élus sont conscients des enjeux liés aux zones humides de leur territoire et les prennent en compte dans toutes leurs décisions :

- Abandon des pesticides dans l'entretien courant de la commune;
- Mise aux normes environnementales du système d'assainissement individuel pour l'adapter à la géologie du sol argileux.

De 2011 à 2014, la commune, animatrice de deux sites Natura 2000 présents sur son territoire, était de fait au cœur des discussions pour la prise en compte des enjeux patrimoniaux dans leur gestion.



ÉVITER LA DÉGRADATION / DESTRUCTION DES ZONES HUMIDES

Devant la dégradation des étangs de Belval-en-Argonne, la commune a participé au rachat du site, aux côtés de 3 associations de protection de la nature (Natuurpunt, la LPO et le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne).

Les quatre structures propriétaires ont ensuite entrepris de faire classer le site en Réserve Naturelle Régionale (RNR) pour préserver l'intérêt patrimonial des étangs.

La commune a participé plus récemment à un inventaire des mares et des amphibiens mené par les services de l'État. Cet inventaire permettra de sensibiliser les propriétaires à la présence de mares et d'amphibiens sur leurs parcelles.



ENCOURAGER LA CRÉATION / RESTAURATION DES ZONES HUMIDES

Les propriétaires des étangs de Belval se réunissent deux fois par an pour discuter de la gestion du site, avec un conseiller municipal désigné pour suivre le travail effectué sur la réserve naturelle régionale.

D'importants travaux de restauration des digues et des vannages ont été effectués pour pouvoir mieux gérer les niveaux d'eau des étangs.

La commune s'est également impliquée dans les travaux de restauration d'un cours d'eau (Coubreuil).

Dans le cadre de l'animation Natura 2000, un agriculteur de la commune a contractualisé des mesures agro-environnementales pour reconvertir des cultures en prairies.



RECONNAÎTRE LES SERVICES RENDUS PAR LES ZONES HUMIDES

La commune favorise l'utilisation rationnelle des zones humides par les différents usagers. Elles sont utilisées pour le fourrage, le pâturage ainsi que la chasse ; et jouent un rôle important dans la régulation des crues en limitant les risques d'inondations en aval.

Grâce aux actions entreprises, les habitants et les touristes peuvent bénéficier pendant toute l'année de sorties pour découvrir l'intérêt écologique des zones humides de la commune.

Pour maintenir une mémoire vivante des pratiques d'antan de la « Champagne humide », une pêche traditionnelle, ouverte au public, est organisée chaque année.



IMPLIQUER SA POPULATION DANS LA GESTION DES ZONES HUMIDES

La commune siège dans la commission des propriétaires et au comité consultatif de gestion de la RNR, composé des acteurs incontournables des zones humides tant au niveau local que régional – collectivités, Etat, propriétaires, usagers, scientifiques et associations.

Le comité se réunit annuellement sous la présidence de la Région Grand Est et formule fréquemment des avis sur les opérations communales en faveur des zones humides.

Un Comité local a été créé pour assurer le suivi du label Ville des zones humides. Il est composé de tout ou partie des membres du comité consultatif. Ainsi les locaux sont intégrés dans les discussions et les prises de décisions de cette grande zone humide.



INFORMER ET SENSIBILISER SA POPULATION SUR LES ZONES HUMIDES

Au moment de l'acquisition par la commune, les enjeux et objectifs de la réserve des étangs de Belval ont été présentés aux habitants pour une meilleure intégration du projet.

De nombreuses actions de sensibilisation sont mises en place par la commune, avec l'appui des propriétaires, des gestionnaires et des financeurs, en particulier sur la réserve naturelle et principalement au moment de la Fête des étangs qui mobilise l'ensemble du village et attire plusieurs centaines de personnes.

La commune participe aussi à la Journée mondiale des zones humides et à l'opération Fréquence Grenouille pour faire découvrir et expliquer au public l'intérêt et les enjeux de préservation de ces grandes zones humides.



Le label Ville des zones humides accréditée par la convention de Ramsar

Il vise à valoriser les villes proches de zones humides d'importance internationale ou qui en dépendent, et qui intègrent la prise en compte de ces milieux dans l'aménagement de leur territoire, mettant ainsi en oeuvre une relation positive avec ces écosystèmes inestimables, notamment par des mesures de préservation et une plus grande sensibilisation du public.